

Grille d'admission - Concours et examen d'inspecteurs et d'inspecteurs-élèves de santé publique vétérinaire

Critères et indicateurs
Savoirs
Connaissances vétérinaires, techniques et sanitaires
Connaissances de l'organisation administrative (F, EU, WW) et du cadre professionnel
Connaissances juridiques et réglementaires
Connaissances des politiques publiques du MAA, vision stratégique
Savoir-faire (mise en situation)
Analyser, synthétiser, hiérarchiser et structurer
Proposer des solutions opérationnelles et innovantes
Acter et prendre une décision
Évaluer l'impact des propositions
Organiser les activités, management stratégique et encadrer une équipe, animer un réseau, gestion des conflits
Gérer une crise
Savoir-être
Prise de parole, aisance verbale (dont gestion du temps), interaction avec le jury (écoute, réponse synthétique)
Argumenter, être pédagogue, être capable de vulgariser
Ouverture d'esprit, sens critique, prise de recul et pragmatisme
Capacité de représentation (posture, maîtrise de soi, gestion du stress)
Motivation / Projection
Projection professionnelle, futurs postes, mobilité fonctionnelle (abattoir ?), adaptabilité, projection posture élève (année ENSV)
Connaissance des valeurs et obligations du service public (neutralité, éthique, responsabilité)
Motivation clairement exprimée, sincère et alignée avec les missions d'un ISPV (expertise, prise de décision, autonomie...)
Connaissance des métiers des ISPV